



Les chamois verts
Club valentinois de randonnée pédestre
56, Rue Maréchal Ney 26000 Valence
Tél : 04 26 52 51 71

Site : www.chamois-verts.fr

Assurance R.C.P. : Groupama 161 Av Paul Vaillant Couturier 94258 Gentilly Cedex

Comité départemental Drôme
Maison des bénévoles du sport Drôme Ardèche
71 rue Latécoère 26000 Valence
Tél : 04 75 75 47 83

Site : www.drome.ffrandonnee.fr

Garantie financière: Groupama 132 rue des Fontanot 92000 Nanterre

**FICHE SÉJOUR D'INFORMATION PRÉALABLE
CONDITIONS DE VENTE**

Séjour strictement réservé aux adhérents à jour de leur cotisation

Valence le : 17 Mai 2024

Week End à CHAUDUN Hautes Alpes

Du samedi 17 au Dimanche 18 Août 2024

Niveaux 2 et 3

Itinérant avec portage

Animateur responsable : Jean Paul Colotte

PROGRAMME :

Week end aux sources de Petit BUECH en aller-retour à l'ancien village de Chaudun par le spectaculaire chemin des Bancs. Départ depuis Rabou jusqu'à la maison forestière dans un site magnifique où nous passerons la nuit après un solide barbecue. Le lendemain rando à partir de Chaudun dans le cirque du Pic de Bure et retour aux voitures.

L'ensemble de ce programme peut être modifié sur décision de l'animateur responsable en fonction des divers paramètres ; Conditions climatiques et conditions physiques des participants.

HÉBERGEMENT :

Refuge de Retrouvance Chaudun gîte de 7 pièces
Gestion libre
Prévoir drap-sac ou Duvet et serviette de toilette

ORGANISATION :

Prévoir pique-nique du 1^{er} jour dans le sac à dos

Le soir et le lendemain nous mangerons ce que nous avons transporté depuis les voitures d'où l'intérêt d'assister à la réunion où nous répartirons les rôles.

DÉPLACEMENTS :

- Covoiturage sur la base de 4 personnes/voiture
- Itinéraire : Valence – Veynes 6 La Roche des Arnauds - Rabou
- Distance : 155 km

BUDGET DU SÉJOUR :

COÛT DU SÉJOUR : 34 € (Hors options et covoiturage)	
Ce prix comprend :	
10 €	Frais d'organisation
24 €	Hébergement
Ce prix ne comprend pas :	
28 €	Dédommagement des personnes ayant pris leur véhicule (sur la base de 4 personnes/voiture)
	Repas partagé entre les participants
	D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris

LES ASSURANCES ANNULATION et INTERRUPTION (avec ou sans option bagages) : Ce séjour ne propose pas d'assurance annulation

La garantie assistance et rapatriement comprise dans votre licence IRA ou +.

Avec le paiement par carte bancaire visa+ vous pouvez profiter de l'assurance annulation liée à cette carte (voir votre conseiller bancaire)

INSCRIPTION :

Nombre de participants : Minimum 10 Maximum 14

Les inscriptions se feront du 24 Mai au 7 Juin 2024 au club aux horaires de permanence ou sur le site des Chamois Verts en envoyant votre bulletin d'inscription aux C.V.

Attention : Si l'effectif des inscrits n'atteint pas (10) personnes avant le 7 Juin 2024 le séjour sera annulé et les personnes inscrites prévenues et remboursées.

Merci de vous munir impérativement de votre n° de licence et de votre règlement.

Si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places, 8 jours après la date d'inscription, une commission de séjours statuera (Ordre chronologique d'inscription, priorité aux licenciés du club). Les personnes non retenues seront inscrites sur liste d'attente, et le montant de leur inscription, leur sera rendu.

ÉCHEANCIER DES VERSEMENTS AU CLUB :

34 €	A l'inscription	Seul le versement de cette somme vaudra inscription définitive : Frais d'organisation 10 € + acompte/réservations 24 €
Solde	Sur place	

DÉSISTEMENT : En de désistement vous pouvez vous faire remplacer par une personne de la liste d'attente ou vous faire rembourser par l'assurance de la carte bancaire.

Après l'inscription : 34 €

RÉUNION DE PRÉPARATION :

Obligatoire pour tous les participants le : 13 Août 2024 au local du club,

ATTENTION : Testez-vous au cours des sorties du club : L'animateur d'un séjour est en droit de ne pas vous accepter si vous n'avez pas le niveau.

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS :

"Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel"